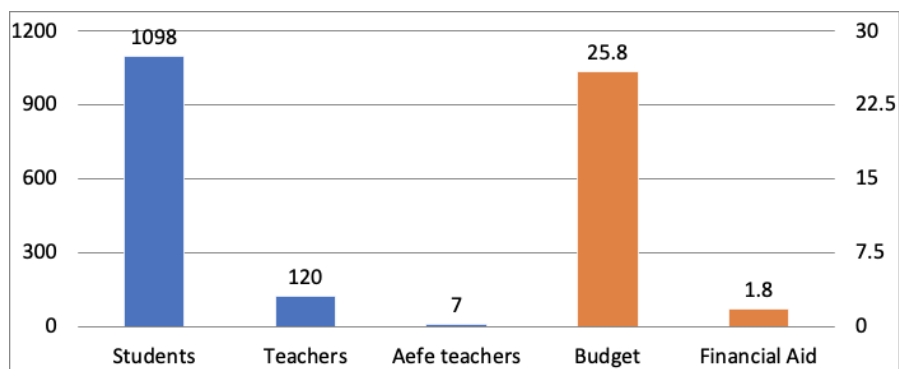


Fiche d'information Rochambeau

2019-2020



De la maternelle à la Terminale

1098 élèves

Budget (hors projet de nouveau campus) : 25,8 millions de dollars

Aide financière budgétisée pour les parents et les employés : \$ 1,8 M

Employés : 200 ETP, dont 120 enseignants

Expat AEFE : 8

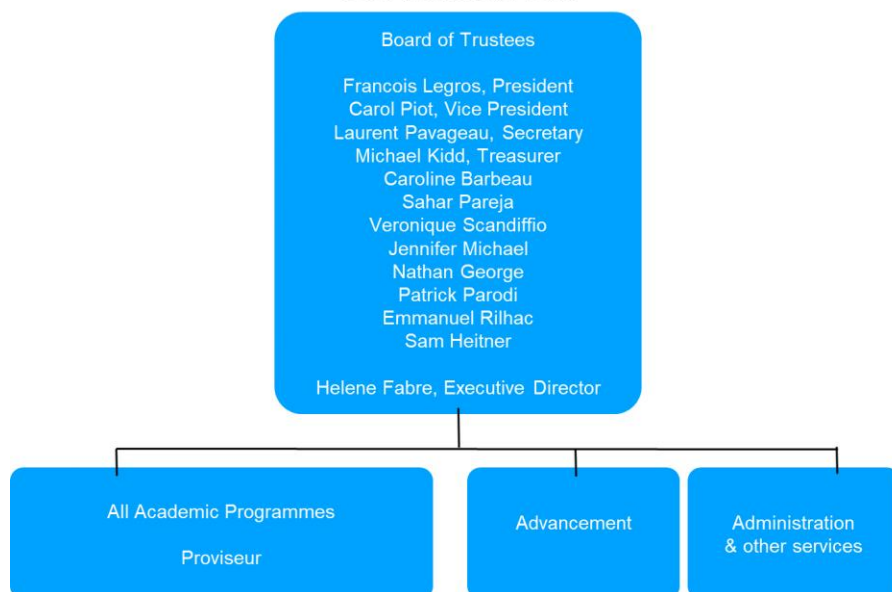
MISSION

La Fondation du Lycée Français International de Washington - Lycée Rochambeau a créé the French International School of Washington - Lycée Rochambeau ("l'École") pour accomplir les objectifs suivants :

- Offrir aux élèves de la région métropolitaine de Washington un programme d'enseignement français conforme aux normes et directives en vigueur en France, telles que définies par les autorités éducatives françaises, afin de préparer les élèves à l'examen du baccalauréat français et à l'admission dans les établissements d'enseignement supérieur en France et dans les autres pays francophones ;
- De préparer les élèves à l'admission dans les colleges et universités des États-Unis en offrant un programme d'études comprenant des cours axés sur la langue Anglaise, l'Histoire et la Civilisation Américaines ; et
- Promouvoir la diffusion de la langue et de la culture françaises dans le contexte de la société américaine d'une manière qui reflète la diversité culturelle de l'École.



Governance



Conseil d'administration

- 12 membres votants
- 1 Directeur Exécutif avec droit de vote
- 2 conseillers sans droit de vote nommés par l'Ambassade de France

La moitié des membres votants sont élus directement par les parents et doivent être des parents d'élèves actuels au moment de leur élection.

La moitié des membres votants sont élus par le Conseil d'Administration.

Comité Exécutif du Conseil d'Administration :

- Président
- Vice-président
- Secrétaire
- Trésorier
- Directeur exécutif

Gestion

- Directeur Exécutif engagé par le Conseil d'Administration
- Proviseur qui dirigera tous les programmes pédagogiques
- Directeur du Développement qui supervise les admissions, la communication et la levée de fonds
- Services Administratifs (finances, RH, transport, ...)

Gouvernance

Rochambeau est une association à but non lucratif organisée selon les lois du District de Columbia.

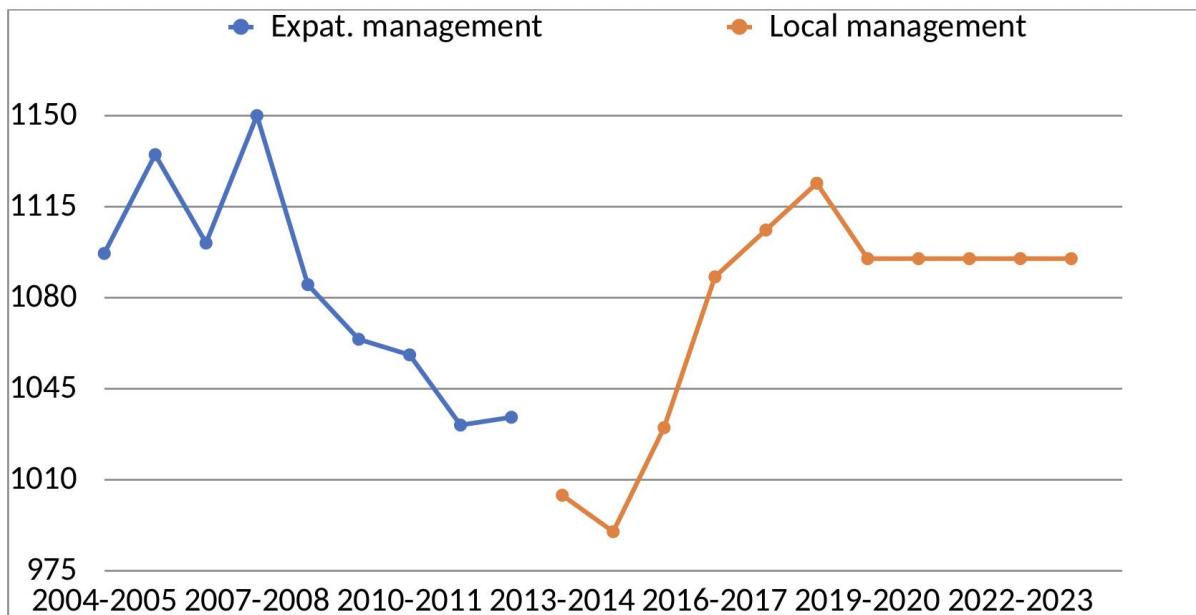
Elle est dirigée par un Conseil d'Administration, qui comprend actuellement 12 membres votants, un Directeur Exécutif votant et 2 conseillers sans droit de vote nommés par l'Ambassade de France. En juin 2020, 8 des 12 membres votants du conseil d'administration sont des parents d'élèves inscrits et 4 sont des parents d'anciens élèves, dont un est lui-même un ancien élève. Le recrutement des membres du conseil d'administration est en cours et de nouveaux membres seront nommés à partir du 1er juillet 2020.

50 % des membres actuels du Conseil d'Administration avec droit de vote sont des ressortissants français.

Rochambeau est géré par une équipe de professionnels hautement qualifiés recrutés directement par l'école. A partir d'août 2020, cette équipe comprendra le nouveau proviseur qui supervisera tous les programmes académiques. Auparavant, le proviseur était nommé par l'AEFE. Le proviseur, le chef de développement et les autres chefs de service relèvent tous du Directeur Exécutif, qui rapporte au Conseil d'Administration.



Inscriptions



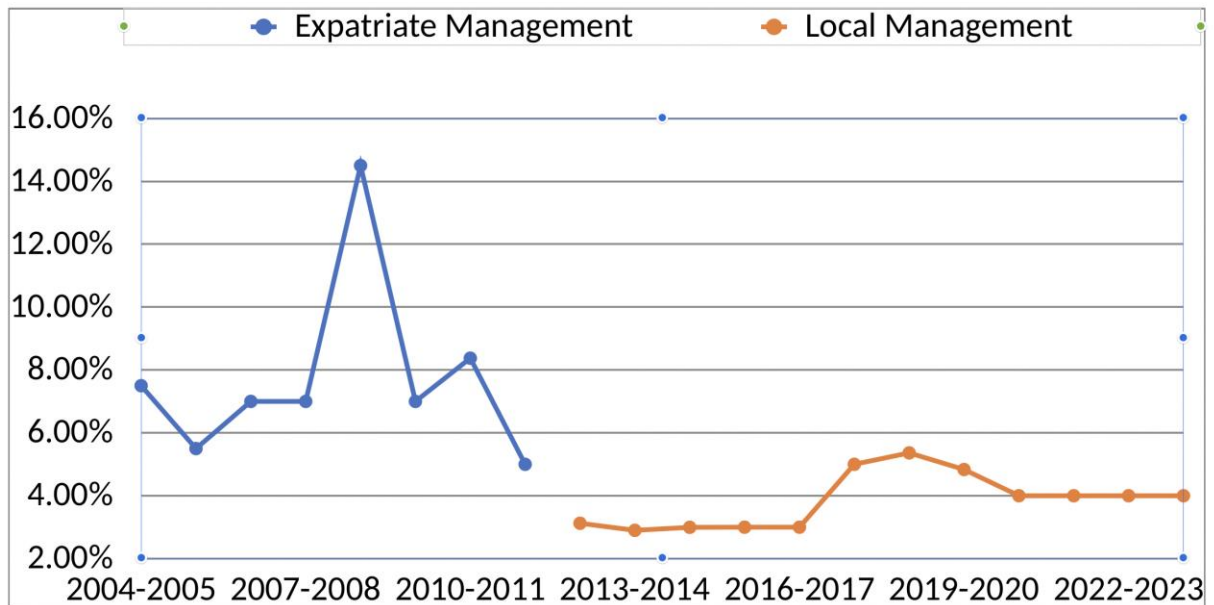
Depuis que le Conseil d'Administration a engagé une équipe de gestion locale en 2012 et a promulgué d'importantes réformes pour renforcer la qualité de l'éducation de Rochambeau, les inscriptions à l'école ont redémarré et Rochambeau fonctionne actuellement à pleine capacité. Le budget 2020/21 est basé sur une inscription stable de 1095 élèves.

D'importantes réformes ont été adoptées par le conseil d'administration depuis 2013 :

- changement de la gestion de l'école, qui est passée d'une gestion complète d'expatriés AEFE à des professionnels qualifiés recrutés localement
- réduction de l'augmentation annuelle des frais de scolarité de 8,4 % à 3,7 % en moyenne par an
- réduction du nombre moyen d'élèves par classe de 30 à 18 d'ici 2021
- mise en place d'un système d'évaluation annuelle pour l'ensemble du personnel enseignant et non enseignant
- embauche de 90% des enseignants de l'école par le ministère français de l'éducation nationale avec des évaluations professionnelles approfondies
- création d'un fonds d'aide financière Rochambeau qui fournit actuellement environ 1 million de dollars par an pour aider 110 élèves à être à l'école
- investissement de 1 000 dollars par élève et par an (au total environ 1 million de dollars par an) dans les infrastructures, les nouveaux programmes académiques, les outils et matériels pédagogiques
- embauche d'enseignants spécialisés pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage
- élaboration et mise en œuvre d'un nouveau programme d'anglais ambitieux et d'un programme d'études de la maternelle à la Terminale
- rénovation complète du collège, en éliminant l'amiante qui s'y trouvait depuis 20 ans
- préparation du lancement d'un programme IB bilingue français/anglais d'ici 2021
- préparation de l'ouverture d'un nouveau campus Primaire d'ici 2021



Évolution des frais de scolarité



Depuis 2012, la gestion rigoureuse mise en place par le Conseil d'Administration et une équipe de professionnels recrutés localement a permis à la communauté de Rochambeau de bénéficier de la plus longue période de faible augmentation des frais de scolarité de l'histoire récente, avec une moyenne de 3,7 % par an. Cela contraste fortement avec la période précédente pendant laquelle l'école était gérée par une équipe de gestion expatriée, où les frais de scolarité ont augmenté de 8,1 % par an en moyenne, avec un pic à 14 %. Rochambeau reste l'une des écoles françaises privées les moins chères offrant un programme de la Maternelle à la Terminale aux États-Unis. Pour le budget 2020/21, le Conseil d'Administration continue à se concentrer sur l'accessibilité financière et a réduit l'augmentation des frais de scolarité prévue au budget de 5 à 4 % et a créé un programme de fidélité pour tous les enfants qui ont fréquenté Rochambeau pendant au moins 6 ans et dont les familles ne bénéficient pas du soutien de leur employeur pour les frais de scolarité.



Q&A

Fiche d'informations Rochambeau

Quand a lieu la révision de l'homologation ?

Un examen de suivi de l'homologation est prévu au cours de l'année scolaire 2020/21. Dans le cadre de son dernier examen d'homologation en mai 2019, Rochambeau a reçu des notes élevées pour ses résultats scolaires et sa qualité. Le rapport de la dernière révision d'homologation peut être consulté à l'adresse suivante : <https://bit.ly/FactSheetRochFR>. La visite de suivi portera sur le lancement du programme de l'IB et l'impact des changements dans la gouvernance de l'école. Le fait que Rochambeau ait désormais engagé directement le nouveau proviseur et que tous les programmes académiques relèvent du proviseur devrait répondre pleinement aux questions de gouvernance.

Qu'est-ce qui détermine la qualité de Rochambeau ?

La qualité de Rochambeau est déterminée par d'importantes réformes introduites par le Conseil d'Administration, telles que l'embauche des enseignants les plus qualifiés du système éducatif français, une évaluation annuelle rigoureuse de leurs pratiques, des investissements importants dans les infrastructures et les programmes académiques, et enfin le nombre d'élèves par classe.

Pouvez-vous être plus précis sur chacun des points suivants ?

Recrutement

Le Conseil d'Administration de Rochambeau a décidé de donner la priorité à l'embauche d'enseignants qualifiés du Ministère de l'Éducation Nationale français. En conséquence, 90 % des enseignants de Rochambeau sont titulaires (enseignants certifiés par le Ministère Français de l'Éducation). Aux États-Unis, la moyenne est de 80 % dans les écoles AEFÉ et elle est inférieure à 75 % dans les écoles gérées directement par l'AEFE dans le reste du monde. C'est plus coûteux mais c'est un investissement important pour la qualité de l'enseignement français offert à nos élèves.

Évaluations

À l'heure où en France, et dans la plupart des écoles du réseau AEFÉ, toutes les évaluations ont été abandonnées, Rochambeau procède à une évaluation annuelle de tous ses employés, y compris de tous les enseignants. Notre système d'évaluation rigoureux, conçu par notre ancien proviseur et par notre Directeur Pédagogique, permet à Rochambeau de s'assurer que seuls les meilleurs enseignants restent à l'école, ce qui est un autre facteur clé de la qualité académique.

Investissements

Depuis 2013, le Conseil a décidé d'investir environ 1 000 dollars par élève et par an dans les programmes académiques, les infrastructures et le matériel pédagogique. Cela nous a permis de mettre en place un programme massif utilisant l'iPad, ce qui a été la clé de l'enseignement en ligne dispensé par l'école pendant cette période de confinement, et d'investir dans d'importantes infrastructures sportives, les Arts, les Sciences, ainsi que dans l'achat de nouveaux ordinateurs pour les laboratoires et les bibliothèques. Cela nous a également permis d'éliminer tout l'amiante dans le collège, ce que l'ancienne équipe de gestion des expatriés n'avait pas voulu faire. En outre, la plupart de nos bâtiments et de nos terrains ont été rénovés.

Nombre d'élèves par classe

En 2012, la Commission a décidé d'abaisser à 22 le nombre d'élèves par classe. Depuis lors, beaucoup de nos classes ont eu encore moins d'élèves, ce qui permet à nos enseignants d'avoir de meilleures conditions de travail et d'offrir un enseignement plus individualisé à nos élèves. En comparaison, lorsque l'école était gérée par du personnel expatrié, le nombre moyen d'élèves par classe était de 30, ce qui est toujours le cas dans de nombreuses écoles gérées par l'AEFE. Notre nouveau campus nous permettra de réduire ce nombre cible de 22 à 18, ce qui améliorera encore la qualité de notre enseignement.



Quelles sont les conséquences financières du passage à un partenariat avec l'AEFE ?

La direction a présenté au Conseil d'Administration et aux représentants de l'Ambassade de France son estimation de l'impact financier du passage d'une convention à un partenariat avec l'AEFE. À ce stade, le Conseil d'Administration est toujours en discussion sur les modalités financières de la relation de l'École avec l'AEFE pour l'année de transition 2020/21. Notre attente reste, conformément aux déclarations faites par le directeur de l'AEFE lors de sa visite en Février, que la décision de l'École de passer à un partenariat à la fin de la prochaine année scolaire sera financièrement neutre pour l'année de transition 2020/21. L'AEFE fournira toujours une subvention de 200 000 dollars pour le projet du nouveau campus en 2020/21, et en tout état de cause Rochambeau n'aura pas à rembourser les 600 000 dollars de subventions que l'AEFE a versés précédemment pour le projet du nouveau campus. La première année du partenariat devrait entraîner des coûts supplémentaires pour l'École de 325 000 dollars pour l'année 2021/22 par rapport à ce qu'aurait été la dernière année de la convention actuelle. Par la suite, Rochambeau devrait économiser environ 1 million de dollars par an, car une nouvelle convention aurait exigé que les contributions de Rochambeau à l'AEFE reviennent à la norme de 6 % des frais de scolarité et que les enseignants expatriés envoyés par l'AEFE soient tous tenus de passer 50 % de leur temps dans d'autres écoles du réseau de l'AEFE.

Sur une période de 6 ans (la dernière année de la convention existante et la durée d'une nouvelle convention de 5 ans), devenir une école partenaire devrait générer des économies d'environ 4,6 millions de dollars pour Rochambeau.

Pourquoi la réunion spéciale du Conseil d'Administration du 6 avril n'a-t-elle pas été publique, étant donné que le Conseil d'Administration envisageait des décisions finales qui auraient un impact sur l'avenir de l'école ?

Les réunions du Conseil sont ouvertes à la communauté, bien qu'il n'y ait aucune obligation légale de le faire.

Cependant, étant donné les conditions de confinement liées au Covid-19, les réunions du Conseil d'administration depuis mars ont été limitées à ses membres, aux représentants des ambassades et à un nombre restreint d'invités. Les Présidents des trois associations liées à l'école représentant les parents, les enseignants et le personnel ont assisté et participé activement au débat. Les membres du Conseil d'Administration sont les représentants ultimes des intérêts de la communauté de Rochambeau dans son ensemble, y compris la Fondation, ses élèves, son personnel et ses parents.

Quels mécanismes pourraient être mis en place pour assurer une plus grande représentation de la diversité des parents au sein du Conseil d'Administration et leur participation plus efficace au processus de prise de décision (comme pour le plan stratégique, le projet d'établissement et les nouveaux plans pour le campus de l'école primaire) ?

Tous les membres du Conseil sont des parents d'élèves actuels ou anciens de Rochambeau, 50% des membres sont de nationalité Française, et 50% des membres sont directement élus par les parents. Le Conseil d'Administration s'est engagé à veiller à ce que la diversité de la communauté de Rochambeau soit représentée autant que possible au sein du Conseil et a mis en œuvre un certain nombre de modifications de ses statuts depuis 2014 afin de mieux assurer cette représentation, d'assurer une plus grande participation des parents au Conseil et d'assurer un renouvellement régulier des membres du Conseil (qui sont désormais limités à trois mandats de trois ans). Il y a 4 ans, et pour la première fois dans l'histoire de Rochambeau, les parents, le corps enseignant et le personnel, à travers leurs associations respectives, ont été intimement impliqués dans la préparation du dernier plan stratégique. Le Projet d'Établissement et le Projet d'École sont établis par le Conseil d'Établissement et le Conseil d'École, respectivement, sans l'implication du Conseil d'Administration, bien que ce dernier les approuve en dernier ressort. Les parents (ainsi que le corps enseignant) sont directement impliqués dans l'élaboration de ces plans par l'intermédiaire de leurs représentants au Conseil d'Établissement et au Conseil d'École. En ce qui concerne le nouveau campus, les plans ont été présentés en détail à chaque Assemblée Générale au cours des deux dernières années et cette démarche, qui donne à tous les parents la possibilité de poser des questions, de faire des suggestions et de participer directement aux discussions, sera poursuivie.

Quels seraient les avantages pour Rochambeau de rejoindre le réseau de la Mission Laïque Française ? Un partenariat avec la MLF s'ajouterait-il à un partenariat avec l'AEFE ou le remplacerait-il ? Quel serait le coût d'un tel partenariat ?

Un partenariat avec la MLF serait complémentaire à un partenariat avec l'AEFE, et non pour le remplacer. La MLF a conclu des accords globaux avec le Ministère Français de l'Éducation et avec l'AEFE, et toutes les écoles du réseau de la MLF, 112 dans le monde et 23 aux États-Unis, font automatiquement partie du réseau de l'AEFE conformément à l'accord de la MLF avec l'AEFE. Rochambeau ne fait que commencer les discussions avec la MLF concernant les modalités d'un partenariat, il est donc trop tôt à ce stade pour répondre aux autres questions. Le Conseil d'Administration communiquera de plus amples informations sur les modalités d'un partenariat avec la MLF aux représentants des associations de parents, d'enseignants et de personnel, une fois que les discussions avec la MLF auront progressé. Des informations supplémentaires sur le MLF sont disponibles sur son site web : <https://www.mlfmonde.org/> et dans son répertoire annuel : <https://fr.calameo.com/read/004814499263cbfedd71d>

Quels sont les plans pour la réouverture des campus et le soutien de notre communauté ?

L'équipe de direction de l'école est en train de finaliser un plan global pour la réouverture des campus cet automne, comme détaillé dans le courriel du 3 juin de la Directrice Exécutive. Le Conseil d'Administration a déjà approuvé plusieurs initiatives pour soutenir notre communauté, notamment le remboursement des activités extrascolaires et des frais de transport, et la création d'un fonds d'aide financière d'urgence pour soutenir les familles dans le besoin afin que les enfants puissent continuer à fréquenter les écoles de Rochambeau. D'autres initiatives sont en cours d'examen, notamment la question spécifique des frais de scolarité pour la Maternelle au cas où une nouvelle période de fermeture des campus serait nécessaire, et seront annoncées prochainement. Un plan global de réouverture des campus est en cours de préparation pour faire face à tous les scénarios possibles, y compris le renforcement de nos capacités d'enseignement à distance et de soutien pour le cycle 3 (collège et lycée).

Comment la crise économique actuelle liée au Covid-19 va-t-elle affecter le développement du nouveau campus ?

Rochambeau continue de travailler avec divers organismes locaux pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation du projet et poursuit la planification de la construction pour permettre l'ouverture du nouveau campus en septembre 2021. Le Conseil est chargé d'assurer la viabilité financière de Rochambeau à court et à long terme. Ainsi en fonction des effets potentiels de la crise sanitaire et économique sur Rochambeau et sa communauté le conseil pourra être amené à considérer des décisions qui impacteraient le planning d'ouverture du nouveau campus, ou l'ampleur ou la programmation des rénovations.